AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-2-76150714

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 82 FEVRIER 1976

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Les traitements d'hiver ne se justifient pas dans tous les vergers. S'ils détruisent un certain nombre de formes hivernantes de ravageurs comme les pucerons, les acariens, les cochenilles, les chenilles défoliatrices, ils ne remplacent pas les traitements qui doivent être effectués au printemps contre ces différents ennemis. Ils en augmentent l'efficacité. Chaque arboriculteur devra donc juger de l'opportunité d'un traitement d'hiver en fonction des pullulations de ces ravageurs au cours de l'année écoulée.

Le choix des produits à utiliser est évidemment fonction des ennemis les plus dangereux. Il y a intérêt à effectuer les applications le plus tard possible car les formes hivernantes des divers ennemis sont plus sensibles à l'action des produits à la fin de l'hiver. La date limite des traitements peut varier avec les produits utilisés.

Les principaux ennemis que l'on combat en hiver, soit par des traitements, soit par des mesures d'hygiène générale, sont :

Les Cochenilles: ce sont de petits insectes abrités sous une carapace et fixés parfois en très grand nombre sur le tronc et les branches des arbres ; les espèces les plus redoutables et les plus connues sont : le Pou de San José, la Cochenille rouge du poirier que l'on rencontre dans les vergers négligés, la Cochenille virgule ainsi nommée à cause de la forme particulière de son bouclier, etc...

Nous rappelons que les traitements d'hiver dirigés contre le Pou de San José sont obligatoires dans les zones contaminées et de protection qui ont été délimitées par l'arrêté ministériel du 4 Novembre 1958.

Les Araignées rouges : ce sont les deux espèces qui passent l'hiver sous forme d'oeufs qui sont les plus justiciables de ces traitements (Bryobia praetiosa et Panonychus ulmi). On trouve parfois ces oeufs rouges en très grand nombre sur les troncs, sur les branches, souvent à la base des yeux ou au niveau des ramifications.

Les traitements d'hiver détruisent une partie de ces oeufs.

Certains pucerons (Puceron vert du pommier notamment) : on peut voir les oeufs noirs sur les brindilles de nombreux arbres fruitiers.

Les formes hivernales de certaines chenilles défoliatrices : ces chenilles, qui font parfois des dégâts importants au printemps, se rencontrent en hiver soit sous forme d'oeufs (Cheimatobie, Hibernie, Bombyx neustrien), soit sous forme de chenilles réunies dans un nid soyeux (Bombyx chrysorrhée, Piéride de l'Aubépine), soit sous forme de chenilles néonates protégées par un revêtement cireux.

Divers insectes (Psylles, Tigres, etc.) dont les formes se trouvent dans les écorces.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P./G.

Les Tavelures du pommier et du poirier dont les pustules chancreuses situées sur les jeunes rameaux doivent être supprimées, autant que possible au moment de la taille.

L'Oïdium : le mycélium passe l'hiver sous les pousses oïdiées dont la suppression s'impose.

Les Chancres et spécialement le Chancre à nectria du pommier, qui doivent être éliminés par la taille ; s'ils ne peuvent être éliminés, il convient de les cureter jusqu'au bois sain et de les recouvrir d'une spécialité commerciale désinfectante et cicatrisante.

Les Monilias : les fruits momifiés doivent être soigneusement enlevés et brûlés.

Les principaux produits utilisés en hiver sur les arbres fruitiers à pépins sont :

* Les huiles de goudron ou huiles d'anthracène qui assurent la destruction des mousses et des lichens et, dans une certaine mesure, celles des cochenilles et des oeufs des acariens et des insectes. Elles doivent être surtout réservées aux vergers qui ont été plus ou moins négligés. Elles doivent être utilisées pendant le repos complet de la végétation. Les doses d'emploi sont les suivantes :

7,5	litres par hectolitre pour les spécialités commerciales contenant	65 %	d'huile
7	"	"	"	75 %	"
6	"	"	"	80 %	"

* Les huiles de pétrole ou huiles minérales ou huiles blanches d'hiver, efficaces contre les cochenilles, les oeufs des pucerons et des acariens ; elles s'utilisent aux doses suivantes :

4	litres par hectolitre pour les spécialités commerciales contenant			70 %	d'huile
3,5	"	"	"	75 %	"
3	"	"	"	80 %	"

* Les colorants nitrés (DNOC) qui sont surtout ovicides (destruction des oeufs) lorsqu'ils sont utilisés à la dose de 600 grammes de matière active par hectolitre.

* Les huiles jaunes (mélange d'huile blanche et de colorants nitrés) qui sont utilisées contre les Cochenilles et les oeufs d'insectes.

* Les oléoparathions et les oléomalathions (mélange d'huile blanche et de parathion ou de malathion) qui sont utilisés contre les cochenilles et les oeufs des insectes et d'Acariens. A la dose de 1,5 litre de produit commercial, ils peuvent être utilisés même après le débourrement.

ARBRES FRUITIERS A NOYAUX -

Les produits insecticides utilisés contre les arbres à fruits à pépins peuvent être utilisés pour les arbres à fruits à noyaux mais les doses d'emploi des huiles d'anthracène et des huiles de pétrole doivent être diminuées de moitié. Il ne faut pas oublier également que le débourrement des arbres fruitiers à noyaux est parfois rapide et qu'il faut en tenir compte dans l'exécution des traitements.

Les traitements anticryptogamiques des arbres fruitiers à noyaux sont dirigés essentiellement contre la Cloque, le Coryneum et le Gnomonia.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS